

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ECOLE DE MUSIQUE DE GENTHOD-BELLEVUE  
DU 5 NOVEMBRE 2015**

Présents (dans l'ordre des signatures sur la feuille de présences) : Béatrice Allanic, Anne Malacari, Evelyne Sommer, Marie-France Dutour, Patrick Jorge, Pierre Jacquemoud, Martina Neis, Bernard Taschini, Elisabeth Werthmüller, Moema Rodrigues, Véronique Girasoli-Séchaud, Jacques Flumet, Aurora Creux-Mane, Raymond Graisier, Michel Stalder, Jolanka Tchamkerten.

Excusés : Philippe Pasche, Stéphanie Touzot (maman d'élève), Denis Tournebize, Francesco D'Urso, Aurélie Sommer (vérificatrice), Jean-Pierre Abel.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 novembre 2014

Le procès-verbal ne fait pas l'objet de remarques et est approuvé.

2. Rapport de la présidente (Béatrice Allanic)

Béatrice Allanic entame sa quatrième année de présidence, elle souligne également le fait qu'elle est présente dans l'école depuis 1995.

En cette année scolaire 2014-2015, il n'y a pas eu de problèmes de locaux, et il n'y a pas eu à engager de nouveau professeur. Douze auditions ont eu lieu tout au long de l'année, dont plusieurs se sont déroulées dans la nouvelle salle à Genthod. Raymond Graisier est très reconnaissant de ne plus avoir à déménager les instruments de percussions, lourds et volumineux. Raymond Graisier a également organisé une audition des classes de solfège au temple de Genthod, mais le piano n'est pas optimal. Ce lieu devra peut-être être remplacé.

L'Orchestre Junior compte 15 enfants, plus jeunes que les années précédentes, le niveau musical a donc un peu baissé.

La journée d'inscriptions a vu venir environ 25 parents. L'éternel problème est le changement de décision des parents, les hésitations et les non-confirmations, qui engendrent un travail administratif considérable.

Un sondage a été envoyé auprès de tous les parents, en même temps que la convocation à l'assemblée générale. Seules quatre réponses à ce jour nous sont parvenues. Sur ces quatre réponses, on peut souligner le fait que les familles choisissent l'EMGB pour la proximité des cours ; ils considèrent également les tarifs abordables.

Les nouveaux tarifs, entrés en vigueur à la rentrée 2013, ont permis à l'école de sortir des chiffres rouges et d'acheter un nouveau piano.

La nouveauté de ce début d'année scolaire 2015 a été la participation à la fête des Tréteaux (fête se déroulant à Genthod tous les deux ans), avec un stand de pâtisseries. L'expérience a été bonne, elle a même donné lieu à une nouvelle inscription.

Le projet d'utiliser la Chapelle de Collex pour certaines auditions est également évoqué. Un contact sera pris avec la commune de Collex-Bossy pour voir si la chose est réalisable.

La présidente remercie les professeurs pour leur travail, ainsi que les membres du comité pour leur investissement et leur soutien permanent. Elle remercie plus particulièrement Patrick Jorge, président de l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui tient à jour le site internet.

Un grand merci est adressé aux mairies qui fournissent des locaux confortables et qui aident l'école grâce à leur subvention.

### 3. Rapport de la trésorière (Anne Malacari)

Comptes : Anne Malacari commente les comptes 2014-2015 qui présentent un bénéfice de Frs. 1779.- Compte tenu de la perte du début de l'exercice, la perte à reporter pour l'exercice 2015-2016 est de Frs. 6005.-

Le budget 2014-2015 prévoyait une perte de Frs 1610.-, mais les écolages encaissés ont été plus élevés que prévu ; un petit nombre d'élèves s'est inscrit en cours d'année et les dépenses effectives ont été moindres.

Quelques faits à relever : les cours collectifs ont été bien remplis, ce sont les seuls cours qui peuvent être parfois bénéficiaires. La somme totale de l'écolage a augmenté du fait de l'augmentation du nombre d'élèves (121 en 2012-2013, 132 en 2013-2014, 135 en 2014-2015). La masse salariale a diminué car il y a eu moins d'heures de cours collectifs que l'année précédente.

Budget : le budget 2016 prévoit un bénéfice de Frs 3000.-

40 élèves ont arrêté contre 29 l'année précédente. Il y a donc actuellement 128 élèves, pour 12 professeurs à temps partiel. Ces derniers sont présents au total 63,5 heures par semaine en cours individuels. 9 cours collectifs de 50 min. sont également donnés chaque semaine.

Il a été décidé d'opérer une nouvelle augmentation des tarifs pour l'année 2015-2016.

En effet, depuis les années 2000, il y a eu deux augmentations de tarifs : en 2008-2009, et la seconde en 2013-2014, avec la création d'un forfait (solfège-instrument). Cependant ces mesures n'ont pas suffi à redresser les finances de manière durable.

De nombreuses familles bénéficient par exemple, du rabais de 10% pour le deuxième enfant inscrit.

Le comité a donc décidé d'une nouvelle augmentation des tarifs, en espérant que cela n'empêchera pas certaines familles d'entrer à l'Ecole de Musique.

#### 4. Rapport des vérificateurs des comptes

Patrick Jorge lit le rapport des vérificateurs des comptes, qui présentent au bilan un bénéfice de Frs 1779,45.

#### 5. Approbation des rapports et décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

Les rapports sont approuvés par l'assemblée.

Le comité tel que constitué se représente :

Béatrice Allanic, présidente  
Evelyne Sommer, vice-présidente  
Anne Malacari, trésorière  
Jolanka Tchamkerten, secrétaire  
Aurora Creux, membre  
Monica Merkt représentante des parents d'élèves  
Pierre Jacquemoud, représentant des professeurs  
Patrick Jorge, représentant de l'Harmonie de Genthod-Bellevue

Michel Stalder, représentant de la Commune de Genthod  
Bernard Taschini, représentant de la Commune de Bellevue

Vérificateurs des comptes : Aurélie Sommer, Jacques Flumet (parent d'élèves)

Le comité est élu.

#### 6. Divers

Pierre Jacquemoud lit le texte qu'il a préparé, concernant le rôle du représentant des professeurs. Il demande un changement des statuts et une clarification du rôle du représentant des professeurs.

Monsieur Stalder lui répond que les statuts, obsolètes pour une école de la grandeur de l'actuelle EMGB, sont en train d'être modifiés et retravaillés en mairie. Un contrat de prestation sera mis en place, qui implique également un changement des contrats de travail. Un dialogue sera instauré entre la mairie et le conseil de direction, puis aura lieu une consultation plus large.

Monsieur Jacquemoud insiste sur le fait qu'il y ait un dialogue avec la mairie à un moment donné de la démarche.

Martina Neis s'enquiert de savoir quand seront prêts ces nouveaux statuts. Monsieur Stalder répond qu'au printemps 2016, il devrait y avoir une première mouture.

Elisabeth Werthmüller demande si le règlement va aussi changer.

Réponse : non, le règlement, qui est un outil interne à l'école, doit s'adapter à d'éventuels changements. Il peut donc évoluer en permanence.

Michel Stalder définit le rôle du représentant des professeurs, à savoir faire remonter les informations du terrain. Ce sont les professeurs qui sont en contact quotidien avec les élèves. Dans le nouveau contrat de prestation, le rôle de chacun sera clairement redéfini et redimensionné.

Jacques Flumet demande qui prend la responsabilité d'écrire de nouveaux statuts.

Michel Stalder répond que c'est le rôle des mairies de Genthod et Bellevue, qui ont un appui juridique à disposition.

Madame Dutour demande quel est le montant des écolages des élèves de Collex-Bossy. Le comité répond que ces élèves paient un supplément de 15% par rapport aux autres écolages.

L'Orchestre junior participera au concert annuel de l'Harmonie de Genthod-Bellevue le 27 mai 2016. Le séminaire quant à lui, aura lieu les 23 et 24 avril 2016.

Raymond Graisier demande s'il y a un accès wifi dans le bâtiment des Aiglons. Bernard Taschini lui répond que le wifi de la commune doit être accessible avec un mot de passe.

L'inventaire des biens de l'EMGB (instruments de musique, matériel, etc.) est en cours de finalisation.

Le comité regrette que les parents ne s'intéressent pas davantage à la vie de l'Ecole de musique et félicite l'unique parent d'être venu assister à cette assemblée générale.

La séance est levée à 22h30 et le verre de l'amitié est servi.

Prise de notes : Evelyne Sommer et Jolanka Tchamkerten